

PAR COURRIEL

Québec, le 24 janvier 2020

Objet : Votre demande d'accès à l'information du 14 janvier 2020

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information datée du 14 janvier dernier.

Par cette demande, vous désiriez obtenir copie des informations ou des documents suivants :

- tout document, information, analyse ou autre :
 1. Permettant de connaître le nombre et/ou le sexe des personnes qui exercent la fonction d'avocat, de notaire ou de procureur aux poursuites criminelles et pénales, y compris un cadre juridique qui supervise le travail de ces personnes ou celui d'autres cadres juridiques au sein de l'Office de la protection du consommateur, en date d'aujourd'hui ou lors de la dernière collection de données de cette nature;
 2. Permettant de connaître le nombre et/ou le sexe et/ou le signe religieux et/ou l'appartenance religieuse de toute personne dont la candidature n'a pas été retenue pour exercer une fonction décrite au paragraphe 1 à laquelle elles avaient postulé au sein de l'Office de la protection du consommateur en raison de l'interdiction du port de signes religieux imposée par l'article 6 de la *Loi sur la laïcité de l'État*, en date d'aujourd'hui ou lors de la dernière collection de données de cette nature;
 3. Permettant de connaître le nombre et/ou le sexe et/ou le signe religieux et/ou l'appartenance religieuse d'employé(e)s exerçant une fonction décrite au paragraphe 1 au sein de l'Office de la protection du consommateur dont les dossiers ont été fermés en raison de leur défaut de se conformer à la *Loi sur la laïcité de l'État*, en date d'aujourd'hui ou lors de la dernière collection de données de cette nature;
 4. Permettant de connaître le nombre et/ou le sexe et/ou le signe religieux et/ou l'appartenance religieuse des personnes exerçant une fonction décrite au paragraphe 1 au sein de l'Office de la protection du consommateur et portant des signes religieux, étant visées par l'exception de l'article 31 de la *Loi sur la*

laïcité de l'État, en date d'aujourd'hui ou lors de la dernière collection de données de cette nature;

5. Permettant de connaître le nombre de contrats de services juridiques impliquant d'agir devant un tribunal ou auprès de tiers conclus par l'Office de la protection du consommateur depuis le 27 mars 2016;
6. Permettant de connaître le nombre d'avocats impliqués dans l'exécution des contrats de services juridiques décrits au paragraphe 5 et/ou listés dans ces contrats;
7. Permettant de connaître le nombre et/ou le sexe d'avocats ou notaires ayant agi devant un tribunal ou auprès de tiers conformément à un contrat de services juridiques conclu avec l'Office de la protection du consommateur depuis le 27 mars 2016;
8. Permettant de connaître le nombre et/ou le sexe et/ou le signe religieux et/ou l'appartenance religieuse des personnes n'ayant pas obtenu de contrat de services juridiques décrits au paragraphe 6 auprès de l'Office de la protection du consommateur en raison de l'interdiction du port de signes religieux imposée par l'article 6 de la *Loi sur la laïcité de l'État*, en date d'aujourd'hui ou lors de la dernière collection de données de cette nature; et
9. Permettant de connaître le nombre et/ou le sexe et/ou le signe religieux et/ou l'appartenance religieuse des personnes ayant perdu au moins un contrat de services juridiques décrit au paragraphe 6 en raison de l'interdiction du port de signes religieux imposée par l'article 6 de la *Loi sur la laïcité de l'État*.

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-dessous les différentes informations que nous détenons en lien avec votre requête, et ce, en reprenant l'ordre numérique ci-haut établi.

1. Nous vous transmettons un document dans lequel il est notamment indiqué (numéros de corps d'emplois 115 et 640) que 16 personnes, soit 12 femmes et 4 hommes, exercent la fonction d'avocat, y compris celle de cadre juridique, au sein de l'Office, en date du 31 décembre 2019.

2. L'Office ne détient aucun renseignement de cette nature.

3. Aucun employé exerçant une fonction décrite au point 1 au sein de l'Office n'a vu ses dossiers fermés en raison de son défaut de se conformer à la *Loi sur la laïcité de l'État*, en date du 14 janvier 2020.

4. L'Office ne détient aucun renseignement de cette nature.

5. L'Office a conclu deux contrats de services juridiques impliquant d'agir devant un tribunal ou auprès d'un tiers depuis le 27 mars 2016.

6. Trois avocats ont été impliqués dans l'exécution des contrats de services juridiques décrits au point 5 et/ou listés dans ces contrats.

7. Trois avocats, soit deux hommes et une femme, ont agi devant un tribunal ou auprès de tiers conformément à un contrat de services juridiques conclu avec l'Office depuis le 27 mars 2016.

8. L'Office ne détient aucun renseignement de cette nature.

9. Aucune personne n'a perdu de contrat de services juridiques décrit au point 6.

Notez par ailleurs qu'en vertu de l'article 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision. Le document intitulé « avis de recours en révision » est joint à la présente et vous fournit plus d'explications.

Veillez agréer, _____, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

[Original signé]

Me Marjorie Théberge
Responsable de l'accès à l'information

p. j.